



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL
Bloc Québécois

UN NOUVEAU NOM POUR LE COMTÉ

Suite à une proposition du député du Bloc Québécois Louis Plamondon, la *Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec* a procédé à la modification du nom du comté de Bas-Richelieu – Nicolet – Bécancour, afin de tenir compte du changement de nom de la MRC de Bas-Richelieu pour celui de Pierre-De Saurel.

Le comté sera désormais désigné sous l'appellation « **Bécancour – Nicolet – Saurel** », respectant ainsi une règle d'ordre alphabétique dont s'est dotée la Commission, qui a déposé son rapport final devant la Chambre des communes le 28 juin dernier.

Rappelons que dans un premier temps, la Commission avait suggéré le nom de Paul Comtois, en mémoire d'un député conservateur du comté de Nicolet-Yamaska devenu lieutenant-gouverneur en 1961.

Toutefois, l'utilisation d'un nom à caractère géographique a finalement été retenue, puisqu'il permet de bien situer le comté, qui couvre les territoires de la MRC de Bécancour (incluant la réserve de Wôlinak) de la MRC de Nicolet-Yamaska (incluant la réserve d'Odanak) et de la MRC de Pierre-De Saurel, pour un total de 93 779 habitants.

RENTRÉE PARLEMENTAIRE : UN DISCOURS QUI SONNE CREUX !

Après avoir prorogé le Parlement en septembre dernier, Stephen Harper a prononcé, le 16 octobre, un nouveau discours du Trône qui présente les priorités de son gouvernement conservateur pour la deuxième moitié de son mandat. Un discours qui sonne creux et qui ne changera pas grand-chose jusqu'au prochain scrutin prévu en 2015.

Après deux ans de règne décevant des Conservateurs, durant lequel le Québec a vraiment été oublié, nous avons aussi constaté les faiblesses du NPD comme opposition officielle. Ce parti a refusé de défendre les consensus de l'Assemblée nationale du Québec concernant, notamment, le financement du projet hydroélectrique de Churchill Falls à Terre-Neuve et celui des valeurs mobilières. Somme toute, le Québec est le grand perdant des décisions prises par le gouvernement du Canada, soutenu par les partis fédéralistes de l'opposition.

Le nouveau discours du Trône ne changera pas grand-chose pour les deux prochaines années. Les trois partis politiques – conservateur, libéral et NPD – s'alignent pour obtenir des sièges dans d'autres provinces en oubliant les intérêts du Québec. À titre d'exemple, on rejette le projet de la Charte des valeurs québécoises sans même daigner le regarder. Et pire encore, le NPD se dit prêt à financer ceux et celles qui voudront contester cette charte devant les tribunaux.

C'est la troisième fois, depuis qu'il est élu, que Stephen Harper a recours à la prorogation pour bâillonner les activités de la Chambre des communes. Il a en effet utilisé la même tactique en 2008 et en 2010 à des fins partisans : un véritable déni de démocratie.



POUR NOUS JOINDRE :
louis.plamondon@parl.gc.ca

Bureau 206, Édifice de la justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613 995-9241
Télec. : 613 995-6784

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél. : 450 742-0479
Télec. : 450 742-1976

702, rue Mgr Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6
Tél. : 819 293-2041
1 866 693-2041
Télec. : 819 293-5522

Félicitations
aux candidats élus lors des élections municipales
du 3 novembre dernier!

« APPAUVRIR LES RETRAITÉS EST INDIGNE DE LA RECONNAISSANCE QUE L'ON DOIT AUX TRAVAILLEUSES ET AUX TRAVAILLEURS QUI ONT CONSACRÉ LEUR CARRIÈRE À ASSURER DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ »

Le président du Conseil du Trésor Tony Clement s'apprête à apporter des modifications « non négociables » au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), un programme qui offre des prestations pour soins de santé et des services à plus de 500 000 employés fédéraux, retraités et leurs personnes à charge admissibles. Ce programme est financé grâce aux cotisations des participants et du gouvernement du Canada.

M. Clement compte doubler les coûts de l'assurance-maladie pour les retraités fédéraux, une décision inquiétante pour les aînés recevant un revenu fixe. « Cela attaque les retraités les plus vulnérables, ceux dont les moyens financiers sont limités et qui ont des besoins importants en matière de soins de santé », déplore Louis Plamondon.

Le Bloc Québécois demande au gouvernement du Canada de respecter les conventions négociées et les engagements pris à l'égard des travailleuses et des travailleurs de la fonction publique fédérale.

Le Bloc Québécois ne tolérera jamais que le gouvernement puisse s'attaquer aux retraités en réduisant les sommes et avantages sur lesquels ces personnes se sont basées pour planifier leur retraite.

Le gouvernement fédéral avait promis à ses employés qu'il leur fournirait une pension de retraite et de l'assurance-maladie en retour pour leurs services. Les employés ont respecté leur engagement. Mais après avoir profité de leurs services, le gouvernement veut revenir sur sa promesse...

Une pétition de l'Association nationale des retraités fédéraux est en ligne au <http://www.fsna.com/>.

LE GOUVERNEMENT CHERCHE ENCORE À IMPOSER UNE COMMISSION NATIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES

Malgré l'opposition du Québec et de l'Alberta, Stephen Harper souhaite une fois de plus imposer une commission nationale des valeurs mobilières.

« Le gouvernement veut passer par la porte d'en arrière pour tenter de faire adopter ce projet, même si en 2011, la Cour suprême avait décrété dans un jugement très clair que la réglementation des valeurs mobilières relevait de la compétence des provinces », fait remarquer Louis Plamondon.

Rappelons que le gouvernement Harper avait tenté de créer une telle commission il y a quelques années, mais avait dû faire route arrière suite à ce jugement de la Cour suprême.

En revenant à la charge en septembre dernier, le gouvernement fédéral, avec la complicité de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, croit pouvoir contourner la question de la constitutionnalité de ce projet en créant à un nouvel organisme dit « coopératif » qui sera situé à Toronto. Notons que le NPD et le Parti libéral sont demeurés silencieux sur ce sujet : qui ne dit mot consent.

Le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, a rencontré ses homologues des autres provinces et territoires, à la fin de septembre dernier, afin de les convaincre de s'allier pour contrer ce projet de créer une seule et unique commission des valeurs mobilières à travers le Canada.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté une motion à trois reprises dans le passé pour dénoncer ce projet. Les milieux d'affaires québécois appuient le gouvernement du Québec dans ce dossier.



Journée des Patriotes à Saint-Roch-de-Richelieu (photo Gabriel Martineau)



Lancement de la programmation du Festival de la Gibelotte (photo Gabriel Martineau)



Compétition de natation à la piscine Ménard (photo Gabriel Martineau)



Agrandissement de BL Hydraulique-mécanique de Sorel-Tracy



Visite au Biophare de Sorel-Tracy



Claude Pélouquin, peintre, au symposium « Les Arts à l'horizon »



Rendez-vous de la photo à St-Joseph-de-Sorel

IN MEMORIAM

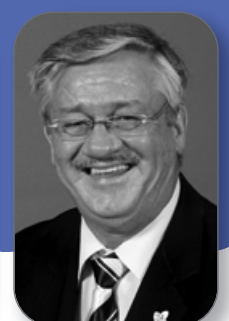
Louis Plamondon tient à souligner, avec regret, le départ de deux ex-collègues et ex-députés du Bloc Québécois, décédés durant l'année 2013.

L'ancien député du Bloc québécois Paul Mercier est décédé le 7 août à l'âge de 89 ans. M. Mercier a représenté la circonscription de Blainville – Deux-Montagnes, puis celle de Terrebonne – Blainville jusqu'en 2000.

Plus tôt, le 9 février, Gérard Asselin, ex-député de Charlevoix et de Manicouagan à la Chambre des communes de 1993 à 2011, est décédé à l'âge de 62 ans, victime d'un cancer.



Paul Mercier



Gérard Asselin

LE BLOC QUÉBÉCOIS EN ACCORD AVEC LE DÉPÔT D'UN PROJET DE CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Le Bloc Québécois souscrit aux idéaux énoncés dans le projet de Charte des valeurs québécoises et est favorable à l'encadrement des accommodements religieux ainsi qu'à la nécessaire neutralité religieuse de l'État.

« Nous croyons à la primauté de la langue française, à l'égalité homme – femme, à la nécessité d'un État laïc et à l'encadrement formel des accommodements qui pourront être consentis », déclare le député Louis Plamondon.

Les Québécoises et les Québécois peuvent se faire entendre sur les propositions du gouvernement du Québec. Le Bloc Québécois est persuadé que cet exercice se déroulera de manière ouverte, franche et civilisée et qu'il se conclura par ce qui unit l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

« Déjà, le Parti conservateur, le NPD et le Parti libéral dénoncent la démarche amorcée par le gouvernement du Québec, et ce, avant même que les Québécoises et les Québécois se prononcent, avant même qu'ils aient pu discuter et réfléchir collectivement. Ces partis mettront tout en œuvre pour empêcher la nation québécoise de décider elle-même de ses valeurs. Pour les partis fédéralistes d'Ottawa, l'appel à la Cour suprême à l'encontre de ce que le Québec décidera est déjà à l'agenda. La politique du multiculturalisme, même si elle n'a jamais été désirée par le Québec, est le seul modèle acceptable pour eux », dénonce Louis Plamondon.

« Les Québécoises et les Québécois sont ouverts, tolérants et solidaires. Ils sont parfaitement capables d'aborder le défi de la diversité dans le respect de toutes et de tous. Le Bloc Québécois s'opposera donc fermement à toutes les manœuvres des partis fédéralistes d'Ottawa en vue de limiter la liberté des Québécoises et des Québécois de définir eux-mêmes leur société. Cela est non négociable ! » a conclu Louis Plamondon.



25^e OMH Ste-Anne-de-Sorel



Tournoi provincial de fers tenu à St-Joseph-de-Sorel

PROMESSE DE FINANCER LES CONTESTATIONS JURIDIQUES

LE NPD AGIT ENCORE UNE FOIS CONTRE LE QUÉBEC

Alors que s'amorce le débat sur la Charte des valeurs québécoises visant à baliser les accommodements religieux et à définir les valeurs fondamentales de la société québécoise, comme l'égalité homme/femme et la laïcité de l'État québécois, le chef du NPD, Thomas Mulcair, en est déjà rendu à brandir le spectre des poursuites judiciaires pour tenter d'empêcher les Québécoises et les Québécois de mener à bien cet exercice pourtant essentiel, a réagi le député du Bloc Québécois, Louis Plamondon.

En signalant que son parti serait prêt « sans aucune hésitation » à financer les contestations de la Charte des valeurs québécoises devant les tribunaux dès son adoption, le chef du NPD a montré qu'il ne respecte pas le droit de la nation québécoise de choisir librement son modèle de société. Thomas Mulcair et ses députés préfèrent un gouvernement des juges plutôt que de respecter la décision de l'Assemblée nationale du Québec. Pour le NPD, manifestement, les Québécoises et les Québécois doivent accepter sans rouspéter le multiculturalisme canadien plutôt que l'interculturalisme souhaité par l'ensemble du Québec. « Elle est bien loin, l'ouverture promise du NPD à l'égard des Québécoises et des Québécois » a dénoncé le député Plamondon.

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL DÉNOTE UN GOUVERNEMENT USÉ PAR LES SCANDALES, LA MAUVAISE GESTION ET LES DÉCISIONS IDÉOLOGIQUES

Une semaine après la catastrophe ferroviaire de Lac-Mégantic qui a fait 50 morts, le remaniement ministériel opéré en juillet dernier par Stephen Harper tient davantage du jeu de la chaise musicale et de l'exercice de relations publiques d'un gouvernement usé par les scandales, la mauvaise gestion des fonds publics et les décisions idéologiques que d'un réel réalignement.

L'attitude de fermeture envers la nation québécoise et le mépris des ministres à l'égard des demandes du Québec ont constitué la trame de fond des dernières sessions parlementaires. À première vue, les changements apportés n'augurent rien de bon pour la nation québécoise. Réforme de l'assurance-emploi, abolition du crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs, imposition unilatérale d'un nouveau programme de formation de la main-d'œuvre et volonté sans cesse réaffirmée de dépouiller le Québec de la réglementation des valeurs mobilières sont autant d'actions néfastes pour l'économie du Québec.

Le Bloc Québécois exhorte donc les ministres conservateurs du Québec à se faire entendre davantage au sein du Cabinet pour faire valoir les intérêts du Québec.

Malheureusement, la nomination de Denis Lebel comme ministre responsable du Québec ne laisse pas présager un changement de ton avec le Québec. C'est ce ministre qui a fait montre d'insensibilité et d'un cruel manque de compassion à l'égard des gens touchés par la catastrophe de Lac-Mégantic en citant des statistiques sur la sécurité du transport ferroviaire dans sa déclaration plutôt qu'en faisant preuve d'empathie et de contrition au moment où cela comptait le plus.

La rétrogradation subie par Christian Paradis, qui devient ministre responsable de la Francophonie, n'a rien de réjouissant. Après avoir promis pendant plus d'un an un examen crédible du respect du français au travail, il a créé en catimini un comité bidon composé de sous-ministres qui a accouché d'un rapport niant tout problème.

Quant à Maxime Bernier, confirmé dans ses fonctions de secrétaire d'État, rappelons qu'il s'était dit très fier d'annoncer à la Chambre des communes en réponse à une question du Bloc Québécois que son gouvernement allait contester devant les tribunaux la demande du Québec d'obtenir les données pour mettre sur pied son propre registre des armes à feu.

Peu importe les conséquences de ce remaniement ministériel, le Bloc Québécois continuera incessamment d'interpeller les ministres fédéraux sur les enjeux du Québec afin que les politiques d'Ottawa respectent les valeurs et les intérêts de la nation québécoise.



Ouverture du nouveau bureau municipal de St-Robert



Ouverture du parc réservé à la promenade de chiens à Sorel-Tracy

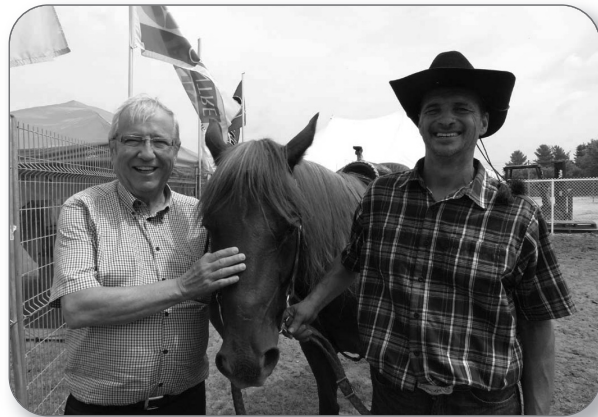
Rappelons que le chef du NPD a de l'expérience en matière de contestation des lois fondamentales du Québec, lui qui a été directeur des affaires juridiques au sein d'Alliance Québec, un organisme qui visait à contester et à affaiblir la Charte de la langue française.

« J'ai bien hâte de voir, au cours des prochains jours et des prochaines semaines, comment le député Robert Aubin du NPD et sa collègue Ruth Ellen Brosseau expliqueront à la population qu'il est normal que leur chef se moque de la volonté des Québécoises et des Québécois et qu'il encourage les poursuites judiciaires coûteuses contre une Charte des valeurs québécoises qui aura été largement débattue. Je les invite plutôt, puisqu'ils disent reconnaître la nation québécoise, à indiquer sans faux-fuyant qu'ils respecteront la loi adoptée par l'Assemblée nationale et qu'ils ne mettront pas tout en œuvre pour contrecarrer la volonté des Québécoises et des Québécois comme l'affirme Thomas Mulcair » a conclu Louis Plamondon.

Il s'en passe des choses dans le comté...



100^e anniversaire de naissance de Mme Cécile Bisson de Nicolet



Compétition régionale de gymkhana au Ranch Beau-Lieu de Grand-St-Esprit



Festival country de Ste-Monique



Belles d'autrefois à Nicolet



75^e de la municipalité de Grand-St-Esprit



Relais pour la vie à St-François-du-Lac



Ouverture officielle du plan d'engrais de Covilac à Baie-du-Febvre



5^e anniversaire : construction de la salle de la FADOQ de Ste-Angèle-de-Laval



Relais pour la vie à St-Grégoire



Bingo au Festival des 5 Sens de Sainte-Sophie-de-Lévrard



Fête familiale à Fortierville



Inauguration des jeux d'eau à Parisville



Fête familiale à St-Pierres-Becquets au centre d'hébergement Romain-Becquet



Festicadie au Vieux Moulin de St-Grégoire



Fête de la tomate à Saint-Pierres-Becquets



« Rendez-vous Ô Fleuve » à Ste-Angèle



Journée Terry Fox à Fortierville



Pièce de théâtre à Ste-Françoise au profit du centre multi-fonctionnel